BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus d'ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. MAROUZEAU, 270, boulevard Raspail, Paris, XIV[e].

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un résumé analytique seront mentionnées dans l'*Année philologique*, éditée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

A. MARTINET, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Bibliotheca Romanica, Ser. I, Man. et Comment., X) : Bern, Francke, 1956, 396 pages, 26 francs suisses.

L'intérêt d'études phonétiques partant des faits latins pour en dresser le tableau et en fournir si possible l'explication ne doit pas nous faire perdre de vue le profit qu'on peut tirer d'ouvrages théoriques tels que les inspire ce qu'on appelle aujourd'hui « l'analyse fonctionnelle et structurale ».

Du Traité de M. Martinet les latinistes auront à retenir, en particulier, le chapitre intitulé « Le consonantisme italique » (p. 332-348). « La phonétique historique du latin, observe l'auteur, semble, dans sa présentation traditionnelle, consister en un conglomérat de changements désordonnés et de chutes accidentelles. » La plupart des inconséquences et des anomalies sont expliquées d'ordinaire comme l'effet de contacts dialectaux, d'affectations littéraires ou d'actions grammaticales. Ces chefs d'explication sont loin de répondre à tout, et tous nos traités de phonétique sont affectés de suspicion par les insuffisances ou les contradictions qu'ils entérinent. M. Martinet, sans prendre, bien entendu, la question dans son ensemble, s'en tient essentiellement ici au rôle de l'accentuation dans l'affermissement de l'articulation des consonnes, rejoignant parfois, sans le dire, je crois, expressément, les notions que A. Juret appelait « dominance et résistance ». Mobilité de l'accent, initial ou final, intensif ou démarcatif, son effet sur la chute des finales, sur les syncopes et altérations de voyelles brèves, actions en contacts, apophonie..., ces aspects du problème sont étudiés à la lumière de considérations empruntées à la phonologie diachronique mieux, semble-t-il, que ne peut le faire une étude trop strictement interne. Il

y a là, non pas un système définitivement formulé, mais une tentative nouvelle d'orientation qui ne saurait être négligée par les spécialistes du latin.

J. MAROUZEAU.

A. MANIET, *L'évolution phonétique et les sons du latin ancien dans le cadre des langues indo-européennes*, 2e éd. : Louvain, éd. Nauwelaerts, 1955, 210 pages, 130 fr. belges.

M. Maniet, linguiste averti, est aussi un pédagogue de vocation ; deux qualités qui font la valeur de cet ouvrage, issu d'une ébauche publiée en 1950. L'auteur était préparé à l'écrire tant par divers articles qui constituaient des prises de position, que par son enseignement, qui embrasse le domaine du celtique, de l'italique et de la comparaison indo-européenne en général. C'est cette circonstance qui l'a induit sans doute à inclure, dans le domaine déjà si riche en problèmes de la phonétique latine, des comparaisons avec les langues congénères, jusqu'au sanskrit, au gotique et au vieil-irlandais. Le bénéfice de ces confrontations, qu'on voudrait voir apprécier par les étudiants, est-il toujours propre à les satisfaire? Il exigerait d'eux, pour être apprécié à sa valeur, des connaissances étendues, et d'autre part la nature même des choses fait que l'objet même de la comparaison se dérobe ici souvent à notre prise, tant les données sont diverses : on remarquera l'abondance des cas où l'auteur doit noter pour l'une des langues comparées au latin : « Aucun changement correspondant », ce qui équivaut à une sorte de « manque à gagner ».

Au reste, pour ce qui est du latin lui-même, M. Maniet ne s'est pas simplifié la tâche. Une description de la phonétique latine est déja malaisée, vu les interactions historiques, culturelles, littéraires, qui se sont exercées de bonne heure dans un domaine linguistique d'extension restreinte, sans parler des influences dialectales ; mais, en plus, M. Maniet a eu le souci de multiplier les explications satisfaisantes pour l'esprit, d'où la nécessité de faire appel à des tendances ou à des principes qui comportent en abondance exceptions et infractions ; on sait à quel point la phonétique latine est rebelle à toute systématisation.

Soit l'interprétation de ce qu'on appelle l'intensité initiale : il est dit aux par. 12 et 57 que la première syllabe du mot était articulée « avec plus de netteté et de fermeté que les autres », au par. 14 qu'une « attention particulière était réservée à la première syllabe », formules destinées à éviter l'hypothèse formelle d'un véritable accent d'intensité ; mais il est si difficile de se tenir à ce compromis que p. 188 « la mise en relief très marquée de la syllabe initiale » semble bien être assimilée

(dans une parenthèse) à un véritable accent. N'est-ce pas avouer que l'explication nous échappe?

Les incertitudes de la phonétique latine condamnent l'auteur à user honnêtement de formules dubitatives comme les « sans doute » et les « peut-être » : p. 114 : « la voyelle *i*, sans doute allongée quelque peu par compensation » ; p. 59 : « le *d* provient peut-être de l'influence des sonores environnantes dans un mot... généralement mal articulé, comme un nom de nombre » (?) ; p. 67 : « l'*e* est sans doute un trait dialectal... ; sans doute présente-t-il dans certaines conditions une assimilation... ; il est possible que *in* ... ait un *i* par suite de l'assimilation de *e*... ; *e* ne s'est pas fermé sans doute grâce à ... » ; cf. les efforts désespérés p. 78 pour expliquer les divers traitements de *oi*, p. 113 pour attribuer à un « effort de l'attention intellectuelle » la conservation de l'*ī* dans les génitifs en *-ius*. Le mécanisme des changements phonétiques est parfois ramené à des processus physiques que la phonétique expérimentale ne confirmerait peut-être pas toujours ; ainsi quand une voyelle est dite allongée « parce qu'elle recueille des vibrations glottales préparées pour la sonore suivante » (p. 113), quand une voyelle entravée est tenue pour plus résistante parce que sa finale est renforcée par la tension de la consonne suivante (p. 147). Sera-t-on convaincu par les raisons subtiles données p. 170 pour expliquer les traitements différents de *s* et *d* finals? En ce qui concerne l'*s*, quelques détails demanderaient peut-être confirmation : est-ce bien à Rome (p. 33), et non pas plutôt dans le latin rustique, que s'est manifestée sa caducité? A propos de l'amuïssement de *e*, peut-on admettre valablement que *dic*, *duc*, *fac* (p. 154) aient jamais joué le rôle d'interjections? Le cas de *dixerŏ* ou *laudŏ* (p. 157) est-il vraiment fonction, même indirectement, de l'abrègement iambique? Celui-ci (ibid.) s'explique-t-il par le fait que dans les mots iambiques il y a succession de voyelle + voyelle plus ample (dans nombre de cas, c'est la syllabe et non la voyelle qui est longue)?

Mais des explications prétendues définitives dépasseraient le cadre d'un ouvrage qui veut être surtout de mise au point pédagogique ; on doit savoir gré à l'auteur de ne pas s'être borné à un classement des faits, toujours rebutant pour un public scolaire. Aux avantages d'un manuel succinct, ce livre joint le mérite de signaler les nombreux problèmes qui se posent dans un domaine difficile, avec la manière de les aborder.

Signalerai-je à l'auteur, si méthodique et scrupuleux, surtout quand il s'agit de se mettre à la portée de sa clientèle d'étudiants, que son Index des termes techniques est insuffisant? On n'y trouve pas des termes tels que : allongement, finales, abrègement iambique, intensité initiale... Enfin, je me permets de lui signaler aussi, pour une prochaine édition,

quelques lapsus graphiques, tels que p. 63, l. 5 du bas : *affec⟨ta⟩tion ;* p. 136, titre : *adap⟨ta⟩tion* (beaux exemples d'haplologie !) ; quelques noms propres à corriger : p. 11 Collart, p. 132 Schrijnen, et *passim* Vendryes (sans accent !). Vétilles !

J. Marouzeau.

E. Faria, *Fonética Histórica do Latim* (Biblioteca Brasileira de Filologia, nº 9) : Rio de Janeiro, Livraria Acadêmica, 1955, 268 pages.

L'auteur a lui-même défini son propos : une exposition claire, sûre et aussi objective que possible, une mise en œuvre des faits reconnus comme acquis. Partout, en effet, dans ce livre dont l'ampleur fait une véritable somme, on reconnaît l'œuvre d'un maître soucieux des responsabilités qui lui incombent dans l'orientation des études latines en son pays : prédominance des points de vue du latiniste et du philologue, connaissance approfondie des textes, et cette sûreté dans la rédaction que donne une longue pratique de l'enseignement supérieur. La partie la plus originale de l'ouvrage est constituée par une longue étude sur l'alphabet et sur la prononciation (p. 39-112) : on est d'abord un peu étonné de cette succession de monographies consacrées à chaque lettre ; après lecture, on se convainc pourtant qu'un plan de cette sorte fait apparaître des faits que tout autre eût laissé échapper ; il permet, entre autres, une utilisation particulièrement serrée des témoignages antiques, puisque les Anciens, précisément, pensaient et décrivaient leur phonétique de cette façon et sur ce plan. Tout au long du livre, on retrouve, d'ailleurs, largement cités, les *Grammatici Latini*, que M. Faria connaît dans leurs moindres recoins. Les bibliographies critiques annexées à chaque chapitre sont bien au courant et bien conçues.

Jacques Perret.

A. Marques de Oliveira Filho, *Vocalismo, sonantismo e consonantismo do latim. Reexame dos mesmos, na expectativa de uma nova síntese do indo-europeu* : Rio de Janeiro, Livraria Principal, 1955, 224 pages.

Voici, du même pays et sur un sujet connexe, un autre excellent petit livre, dont je souhaiterais que nos étudiants français pussent avoir l'équivalent. Les soixante premières pages sur la place du latin dans les langues indo-européennes leur montreraient, de façon souvent bien amusante (en suivant le sort d'un paragraphe dans tel traité souvent réédité), comment les problèmes essentiels et la manière de les poser n'ont cessé, dans une science en marche, de se transformer depuis cent ans. Le « Système phonétique de l'indo-européen » et les « Pro-

blèmes de phonétique latine » les aideraient à situer leur travail dans un cadre plus large et plus concret : en arrière de Niedermann, n'est-il pas temps de faire surgir Kurylowicz et Cuny? Rapports avec le sémitique, laryngales, emphase, voyelles réduites ; pour le latin, épenthèse des voyelles, sonantes vocalisées, aspirées, accent. Tout cela présenté par un metteur en scène modeste et adroit, qui domine bien les problèmes difficiles parmi lesquels on le sent heureux de se mouvoir.

Jacques PERRET.

Louis MICHEL, *Étude du son* S *en latin et en roman. Des origines aux langues romanes. De la phonétique au style* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, t. VI) : Paris, Presses Universitaires de France, s. d., 242 p. in-8°, 1 hors-texte.

Comme le titre l'indique, M. Michel, dans sa monographie, a groupé une enquête linguistique et une enquête stylistique. L'idée est judicieuse. Le son choisi, tant par ses vicissitudes phonétiques que par ses possibilités expressives, se prête fort bien à ces deux types de recherches. Les tables de fréquence nous révèlent, en effet, que, pour les langues romanes, il s'agit là d'une lettre (sinon d'un phonème) très couramment employée, puisque, pour le français, *S* occupe la deuxième place, pour l'italien la neuvième, pour l'espagnol la quatrième[1].

M. Michel, pour son travail, adopte un plan très « parlant ». Après une étude descriptive de l'*S*, nous voyons successivement comment le son *S* apparaît (p. 29-54), agit avec l'aide de ses « alliés » (p. 55-90), puis disparaît souvent dans la lutte contre ses « ennemis » (p. 91-136), mais aussi se renouvelle et se survit intensément dans les langues romanes, en particulier dans « le langage expressif du peuple et des artistes » (p. 137-210). Ainsi se trouvent agréablement liés les deux aspects de l'enquête, l'aspect philologique et l'aspect esthétique.

L'argumentation, très claire, présente pour chacun des chapitres les différents traitements de l'*S*, en latin et dans les langues romanes. Chemin faisant, M. Michel discute et confronte brièvement des théories sur les points obscurs ou controversés. Il nous donne à l'occasion son opinion personnelle avec netteté, soit qu'il prenne parti (par ex. : question de l'*S* « mobile », p. 34), soit qu'il juge le problème encore insoluble (par ex. : cas mystérieux des mots latins *asinus* et *caesariēs*, p. 110-112).

Naturellement, une enquête aussi ample (on y voit paraître souvent, en plus du latin et des langues romanes, le grec et les langues slaves) ne

1. Cf. Remi Ceillier, *La cryptographie*, Collection « Que sais-je? », Paris, Presses universitaires, 1948, p. 25-29.

pouvait prétendre envisager tous les cas d'espèce[1]. Néanmoins, la largeur de la perspective n'empêche pas M. Michel de grouper efficacement nombre de détails suggestifs jusqu'à présent dispersés dans les articles spécialisés les plus divers. Elle ne l'empêche pas non plus de nous apporter nombre d'observations personnelles délicates (par ex. sur l'expression artistique du chant des cigales révélatrice de l'origine géographique des écrivains, p. 166-170). M. Michel a su rendre plaisante une science réputée austère.

L'ouvrage est complété par une *Bibliographie* importante et par un bon *Index* établi langue par langue.

Jean COLLART.

J. MAROUZEAU, *La prononciation du latin (histoire, théorie, pratique)* : Coll. d'études latines, série pédagogique, I, 4e édition, Les Belles-Lettres, 1955, 33 pages.

Je signale pour mémoire cette quatrième édition d'un opuscule qui n'espérait pas une pareille survie. La nécessité de le réimprimer est le signe que la thèse qu'il soutient n'a pas encore triomphé. Et même, à en croire l'attitude des autorités responsables de l'enseignement, on pourrait croire que la question ne se pose plus, car les instructions officielles n'en font même pas état. On sait pourtant que le conflit demeure, et qu'il est parfois aigu. Il se manifeste par un état d'anarchie dont souffre l'enseignement. Dans certains établissements, la pratique de la prononciation restituée est générale ; dans d'autres, elle est ignorée ; dans la plupart, elle s'accommode mal d'un compromis entre les différentes classes et les différents professeurs. En tout cas, le fait qu'une nouvelle édition de ce petit ouvrage s'est révélée nécessaire montre que l'intérêt pour la réforme ne s'est pas atténué, et que ses promoteurs ne doivent pas perdre courage.

J. MAROUZEAU.

Giovanni GARUTI, *Il tipo -turus sum nel latino arcaico* : Coll. Studi e ricerche di grammatica latina, Bologna, N. U. Gallo, 1954, 97 pages.

Chez Plaute, en proposition indépendante, la périphrase en *-turus sum* s'emploie à peu près dans tous les cas où un futur simple serait possible, mais en y joignant, de façon nette, expressivité ou pittoresque (il y a gradation dans *Mi.* 908-913 entre *fiet*, *futurum est*, *quae sunt futura dicis*, *uera dicis*). Ou encore, elle saisit l'action future dans l'in-

1. Par exemple, on ne voit pas dans l'ouvrage de M. Michel, sauf erreur de ma part, à propos du découpage syllabique et des assimilations, le traitement de la préposition *ex* en composition (cas de *ecfārī*, *efferre*).

tention présente qui en est la promesse (contraste dans *Am.* 88-94 entre *acturust* et *aget*). Le sens de futur immédiat (*hospites uenturi sunt*) est à peine attesté. L'emploi de la périphrase est en régression dans Térence, qui la réserve de préférence au parler de ses esclaves. Chez les deux comiques, ce n'est guère qu'à l'infinitif ou dans des subordonnées dont le temps est marqué par rapport à leur principale que la périphrase prend valeur de futur purement et simplement, mais ces emplois sont peu nombreux. — L'auteur s'est peut-être attardé indûment à faire l'historique de ces problèmes ; on regrette, en revanche, qu'il paraisse avoir ignoré P. Perrochat, *Recherches sur... l'infinitif subordonné en latin*, dont l'étude sur les infinitifs futurs l'eût aidé à mieux situer sa propre enquête. Les analyses de textes sont suggestives et sensées.

Jacques PERRET.

Fr. NOVOTNÝ, *Historická mluvnice latinského jazyka* (Grammaire historique de la langue latine), t. II : Syntaxe, Stylistique, Vue générale de la langue latine : Prague, Éditions tchécoslovaques de l'Académie des sciences, 1955, 361 pages (paragraphes 442-1085).

Encore que cet ouvrage ne puisse être destiné, vu la langue de rédaction, qu'à l'usage interne, je crois devoir le signaler ici, comme le message d'un monde qui jusqu'à présent nous était fermé. Le nom de l'auteur, membre fidèle de notre Société, est un garant de la valeur de l'ouvrage, qui n'est pas seulement descriptif, mais s'attache à suivre et expliquer l'évolution historique du latin, et qui en particulier se recommande par un choix abondant d'exemples illustratifs.

J. MAROUZEAU.

K. VOSSLER, *Einführung ins Vulgärlatein*, hrsg. und bearb. von H. SCHMECK : München, Hueber, 1955, 215 pages, 11,80 Mk.

K. Vossler faisait déjà en 1913-1914 son cours de Munich sur le latin vulgaire à titre d' « introduction à l'étude des langues romanes» ; il en a repris la présentation à diverses reprises, particulièrement en 1924 et 1936, mais la matière de son enseignement n'a pu recevoir sa forme que grâce au dévouement de M. H. Schmeck, qui depuis 1951 s'est consacré, aux dépens de ses propres publications, à mettre au point et à jour le manuscrit de l'auteur. D'où le présent ouvrage, le premier du genre, semble-t-il, qui paraisse dans un pays pourtant féru de « romanistique[1] ».

1. Le *Vulgärlatein* de K. von Ettmayer est essentiellement documentaire et bibliographique, la *Lateinische Umgangssprache* de J. B. Hofmann est surtout une stylistique.

La préoccupation du réviseur, rejoignant celle de l'auteur, est de présenter le problème du latin vulgaire en se défendant d'aller, selon une méthode qu'il condamne, de la grammaire à la langue, mais en partant rigoureusement des données à interpréter. Cette question de méthode serait à discuter, et je ne sais d'ailleurs si l'auteur se tient scrupuleusement à l'attitude qu'il préconise, car je vois, surtout dans la conclusion, les faits expliqués au nom de principes premiers dont quelques-uns, du reste, ne s'imposent pas : assimilation de la langue vulgaire à un dialecte (par. 295), recherche de la clarté dans la langue savante, de l'éclat dans la langue vulgaire (par. 296), rôle de l'allégorie, « mythisches Denken symbolisch umgedeutet » (par. 293), attitude synthétique du locuteur et analytique de l'auditeur (par. 265), explication de l'ordre des mots dans la phrase française par rapport à celui de la phrase latine au nom d'une tendance à lier et à systématiser (par. 264)... Toutes ces affirmations mériteraient d'être révisées.

Le point de vue historique demanderait aussi examen : par. 42, il ne faudrait pas laisser conclure de la romanisation de la Narbonnaise (*referta negotiatorum*, dit Cicéron) à l'ensemble de la Gaule, où ne règne pas seulement « Bildungshunger und Freude am Neuen » (par. 44), et où devrait être défini ethniquement, sociologiquement et culturellement le fond de population qui a donné au latin importé sa forme nouvelle (cf. les éléments d'incertitude signalés au par. 53).

Le goût de la formule conduit parfois l'auteur à des énoncés qui font dresser l'oreille : « Das Schriftlatein ist älter als das Vulgärlatein, insofern die Schrift besser konserviert als das Hören und Sprechen » (par. 75) ; « Der Hochlateiner artikuliert, der Vulgärlateiner schreit » (par. 296).

Les sources du latin vulgaire sont une fois de plus dénombrées, pas toujours suffisamment caractérisées (peut-on mettre sur le même pied Caton, Horace, Pétrone, sans même distinguer chez celui-ci la langue de l'auteur et le parler des affranchis de la *Cena*?).

Les questions d'accent et de quantité sont sujettes à contestation : peut-on donner à entendre (par. 101) que la pratique du rythme quantitatif relève de l'influence grecque et que la longueur « par position » est chose artificielle (mal définie, du reste, par. 122, où la formule ne s'applique pas à un cas comme celui de *ēst*)? Sur la question de l'accent, convient-il d'en appeler encore (par. 111) aux théories de Corssen et Seelmann, d'opposer une « expiration intensive », qu'on appelle indifféremment « Akzent » ou « Hochton » (sans distinguer entre intensité et hauteur), à une « expiration extensive », qui serait l'allongement? L'accent d'intensité initiale représente-t-il un recul de l'accent principal sur la première syllabe (par. 112)?

Dans le cadre de la phonétique, je ne sais si l'on peut dire (en quel sens, du reste, et avec quelle utilité?) qu'à Rome « die Konsonantenartikulation ist nicht so sehr psychisch (!) engagiert, wird nicht so sehr angestrengt und andrerseits nicht so sehr vernachlässigt wie in der deutschen Artikulationsweise »?

Dans le chapitre où sont enregistrés les effets de l'articulation des finales sur les altérations morphologiques, il eût fallu, je crois, fixer avec plus de précision les faits latins, par exemple à la lumière des fines observations de Quintilien. Pour expliquer la perte du passif (*rideri*, par exemple), il est fait appel à l'action du participe *risus*, ce que j'ai peine à comprendre ; pourquoi ne pas rappeler la confusion phonétique pure et simple invoquée par H. F. Muller entre *riderī* et *riderĕ*?

Mais le chapitre de la morphologie prêterait à bien d'autres observations : il faudrait, par exemple, mettre de la clarté dans le passage singulier (par. 219) où il est fait état dans le parler populaire d'un sens profond des rapports, d'une tendance à l'analyse, d'un intérêt pour le spéculatif et le symbolique, qui expliquerait la prolifération des suffixes aux origines du français (que dire alors de l'appauvrissement suffixal qui s'en est suivi dans l'histoire de notre langue?).

Dans l'interprétation des classes de mots, je ne sais s'il n'y aurait pas à reprendre la définition du collectif (par. 239) : « der volkstümliche Ersatzmann des Abstraktums », « Degeneration oder Nachstufe des Abstraktums ». Je serais porté à penser qu'au contraire le collectif, en tant que « pluralisant », est un mode de concrétisation et une première étape vers l'abstraction.

En ce qui concerne le français, on ne saurait en vouloir à l'auteur de certaines notations discutables : par. 267, est-il exact que le français moderne (exemples : Verlaine et M. Proust) atteste un retour à l'ordre des mots latins? Dans le détail, il faudrait corriger, par. 181 : « après qu'il est venu » en « après qu'il fut » ; par. 182, « il dit qu'il soit malade » n'est pas attestable...

Je m'excuse de m'attarder à des vétilles, et aussi de m'être laissé entraîner à des critiques qui me sont peut-être trop inspirées par des vues personnelles, également critiquables ; mais il reste que l'ouvrage court le risque propre à tout remaniement et à toute œuvre longuement différée. L'essentiel des faits et des théories remonte à l'état de la science tel qu'il était voici un demi-siècle, quand le romanisme était aux mains de romanistes non linguistes ; le réel mérite de M. H. Schmeck aura été de donner forme à une doctrine qu'on devra discuter, de recueillir et de classer des faits utiles, et de mettre à la portée d'un large public la connaissance que nous avons aujourd'hui du latin vulgaire. Quant à dire le dernier mot sur cette question, les débats amorcés au

Congrès des études classiques à Paris en 1950 ont fait apparaître à quel point nous en sommes éloignés.

J. MAROUZEAU.

Albert BLAISE, *Manuel du latin chrétien* : chez l'auteur, 5, rue Twinger, Strasbourg, 1955, 221 pages.

Je m'excuse de ne pouvoir, faute de délai, consacrer aujourd'hui qu'une brève mention à cet ouvrage, que faisait attendre l'utile *Dictionnaire des auteurs chrétiens* du même auteur (cf. cette Revue, t. XXXII, p. 481), et qui devait même, primitivement, constituer l'Introduction à ce dictionnaire. Il ne s'agit pas, comme pourrait le faire croire le titre, d'une étude systématique du latin chrétien, mais essentiellement d'une série d'observations suggérées par la confrontation des textes chrétiens avec les textes classiques sur le style (qu'on s'étonnera un peu de trouver en première place), la morphologie et la syntaxe. Sur ces divers points, les interprétations, dans la mesure où elles constituent un corps de doctrine, auront naturellement à être confrontées avec celles des spécialistes, et particulièrement de l'école hollandaise. L'ouvrage est suivi d'une utile bibliographie, dont la rédaction, en ce qui concerne les noms propres et les titres étrangers, devra être soigneusement révisée pour une édition ultérieure.

J. MAROUZEAU.

Métrique.

W. J. W. KOSTER, *Traité de métrique grecque, suivi d'un précis de métrique latine*, 2e éd. : Leiden, Sijthoff, 1953, 380 pages, 32,50 florins.

La beauté de ce volume, dont la présentation fait honneur à l'édition hollandaise, incite à commencer son examen par le dehors : il y a plaisir, en effet, à le contempler, à l'ouvrir et à le feuilleter. Sa première édition ne remonte qu'à 1936 et n'a pas été signalée dans notre revue. Pourquoi? peut-être parce que la part faite au latin est un peu la part du pauvre : en effet, sur les 354 pages qu'occupe le texte même de l'ouvrage, déduction faite des index, le latin n'a droit qu'à 44. Mais loin de moi la pensée de tenir rigueur à M. W. Koster de ce déséquilibre, car, au risque de paraître manier le paradoxe, je dirai que c'est surtout la partie grecque de sa *Métrique* qui intéressera le latiniste et lui sera utile. En effet, le *Précis de métrique latine*, par suite de sa brièveté voulue par l'auteur, ne saurait apporter de vues nouvelles sur les problèmes proprement latins, mais il a le mérite de la clarté et de la précision, celui aussi de reposer sur une information sans défaut, en un mot il laisse voir à chaque instant qu'il est l'œuvre d'un philologue parfaitement averti